

- La vie communale p 2
- Informations pratiques p 5
- La vie des écoles p 6
- La vie associative p 6
- Agenda p 8

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'élaboration du Plan
Local d'Urbanisme de la
commune de CAST

À lire p 4

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de zonage
d'assainissement des eaux
pluviales de CAST

À lire p 5

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de révision du zonage
d'assainissement des eaux usées
de CAST

À lire p 4



TROC & PUGES

Dimanche 21 mai 2017

Salle communale de Cast

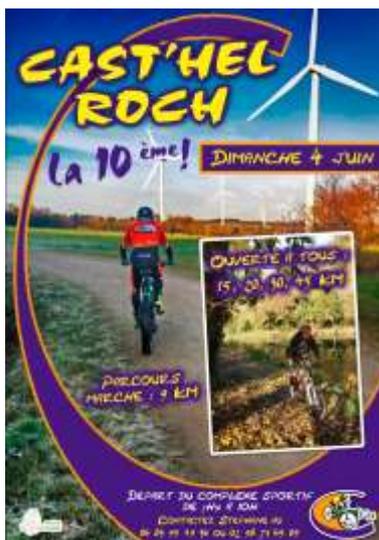
9h à 17h00

Entrée 1,00€
(gratuit
- 13 ans)

Restauration
et buvette
sur place

Tarif : 2 € ml extérieur & 4 € ml intérieur
renseignements & inscriptions
Mlle CAPITAINE 06-53.17.76.64
leball.capit@gmail.com

Organisé par l'UNEP de l'école publique de Cast



Numéros d'urgence :

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
(numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)	
SMS OU FAX	114
(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)	
Dr SABLON (médecin généraliste) :	09.86.44.17.29

Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h

Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87

Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h

Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.

Compte de gestion 2016

Approuvé par 17 voix pour – 2 abstentions.

Compte administratif 2016

Approuvé par 16 voix pour – 2 abstentions

BUDGET GENERAL

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Exercice 2016	851 341.52 €	1 157 826.21 €
	Solde 2015		153 172.56 €
	Total réalisations 2016	851 341.52	1 310 998.77 €
	Résultat de clôture 2016		459 657.25 €
Investissement	Exercice 2016	285 994.09 €	591 061.30 €
	Solde 2015	337 363.91 €	
	Total réalisations 2016	623 358.00 €	591 061.30 €
	Résultat de clôture 2016	32 296.70 €	

SERVICE DES EAUX

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Exercice 2016	145 468.80 €	151 950.70 €
	Solde 2015		50 845.24 €
	Total réalisations 2016	145 468.80 €	202 795.94 €
	Résultat de clôture 2016		57 327.14 €
Investissement	Exercice 2016	10 153.62	55 030.93 €
	Solde 2015		234 409.18 €
	Total réalisations 2016	10 153.62 €	289 440.11 €
	Résultat de clôture 2016		279 286.49 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Exercice 2016	112 641.65 €	92 641.4 €
	Solde 2015		23 993.32 €
	Total réalisations 2016	112 641.65 €	116 634.72 €
	Résultat de clôture 2016		3 993.07 €
Investissement	Exercice 2016	52 021.87 €	68 512.10 €
	Solde 2015		111 830.04 €
	Total réalisations 2016	52 021.87 €	180 342.14 €
	Résultat de clôture 2016		128 320.27 €

Subventions aux associations pour 2017

Sont votées les subventions suivantes pour 2017 :

- Racing Cast Porzay** : 1 800 € - unanimité;
Comité d'Animation – section animation : 3 000 € - unanimité
Comité d'Animation – section Vaches Folks : 1 500 € - 13 voix pour – 2 abstentions
Comité d'Animation – section Danses bretonnes : 400 € - unanimité
Comité d'Animation – section Cast en Scène : 2 500 € - unanimité
Comité d'Animation – section ping-pong : 200 € - unanimité
CCAS : 5 000 € - unanimité
Bibliothèque : 1 500 € - unanimité
Club Ar Vignonnet : 275 € - unanimité
Arbre de Noël des écoles : 3 € / élève - unanimité
Prime d'initiative pédagogique : 21 € / élève - unanimité
Voyages scolaires à l'étranger : 30 € / voyage - unanimité
DDEN : 22 € - unanimité
Société de chasse : 110 € - unanimité
Comité de développement des agriculteurs : 56 € - unanimité
Institut Paul Cézanne – Fougères : 100 € - unanimité
EHPAD Résidence Ty Lann : 450 € - unanimité
Fasila Cast : 150 € - unanimité
Club de gym Vita'Gym : 100 € - unanimité
Club de gym douce : 100 € - unanimité
Cast VTT : 250 € - 16 voix pour – 1 abstention
Secours Populaire : 200 € - unanimité

Affectation du résultat

Adoptée telle que suit par 17 voix pour – 2 abstentions

Budget général :

Section de fonctionnement (article 002) : 159 657.25 €
 Section d'investissement (article 1068) : 300 000 €

Service des eaux :

Section d'exploitation (article 002) : 26 466.58 €
 Section d'investissement (article 1068) 30 860.56 €

Service d'assainissement :

Section d'exploitation (article 002) : 3 993.07 €

Fiscalité directe locale

Les taxes sont votées à l'unanimité :

Taxe d'habitation : 12.39 %

Foncier bâti : 17.78 %

Foncier non bâti : 37.49 %

Participation du budget du service des eaux

Elle est fixée à l'unanimité telle que suit :

10 000 € pour les frais de personnel
5 000 € pour le matériel et frais divers de gestion

Participation du budget du service assainissement collectif

Elle est fixée à l'unanimité telle que suit :

10 000 € pour les frais de personnel

Tarifs des services scolaires

Suite à une erreur matérielle, les tarifs des services scolaires sont revus et adoptés à l'unanimité à compter du 1^{er} avril 2017 comme ci-dessous :

Garderie		TARIFS
	Matin de 7h30 à 8 h 50	1.16 €
	Matin de 8 h 30 à 8 h 50	0.56 €
	Soir de 16 h 30 à 17 h 30	1.61 €
	Soir de 17 h 30 à 18 h 30	1.06 €
	de 18 h 30 à 19 h	1.01 €
	Gratuit pour le 3 ^{ème} enfant présent	
Centre aéré		
	Après-midi	4,55 €
	Garderie	1,50 €
	Gratuit pour le 3 ^{ème} enfant présent	
Restauration		TARIFS
	Repas abonné	2.68 €
	Repas abonné 3 ^e et plus	1.90 €
	Repas occasionnel	3.23 €
	Repas adulte	3.13 €
	Accueil sans repas (réservé uniquement aux enfants bénéficiant d'un PAI)	1.00 €

Tarifs du service assainissement collectif

Compte tenu des résultats du compte administratif du budget du service d'assainissement collectif, les tarifs du service assainissement collectif sont revus et adoptés pour 2017 à l'unanimité comme ci-dessous

Assainissement collectif		TARIFS
<i>Raccordement au réseau</i>		
	Bâtiment existant avant la mise en place du réseau	600,00
	Bâtiment neuf	2500,00
<i>redevance</i>	Forfait annuel	50.00
	le m3 d'eau consommée	1.63

Amortissement des biens du service d'assainissement collectif

Par 17 voix pour – 2 abstentions il est décidé de fixer, à compter de l'exercice budgétaire 2017, à 40 ans la durée d'amortissement des équipements et des subventions du service d'assainissement collectif y compris pour les biens et subventions déjà intégrées.

Acquisition d'une balayeuse de désherbage et demande de subvention

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une balayeuse de voirie

pour un montant de 15 500 € H.T. auprès de Jardi Expert Motoculture et de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional de Bretagne.

Prise en charge des frais de formation et de déplacement des bénévoles de la bibliothèque

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais de déplacement et de restauration des bénévoles de la bibliothèque pour leurs déplacements à la bibliothèque départementale et pour les formations qu'ils suivent.

Budget primitif 2017 – Commune

Avec 17 voix pour – 2 abstentions, le Conseil Municipal approuve le budget primitif de la commune de l'année 2017 tel que suit :

- Section de fonctionnement : 1 237 000 €
- Section d'investissement : 805 000 €

Budget primitif 2017 – Service eau

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif du service eau de l'année 2017 tel que suit :

Section d'exploitation : 170 000 €
Section d'investissement : 360 000 €

Budget primitif 2017 – Service assainissement collectif

Avec 17 voix pour – 2 abstentions, le Conseil Municipal approuve le budget primitif du service assainissement de l'année 2017 tel que suit :

Section d'exploitation : 98 000 €
Section d'investissement : 172 500 €

Schéma directeur et zonage d'assainissement pluvial

Concomitamment à l'élaboration de son PLU, la commune a fait réaliser son schéma directeur de gestion des eaux pluviales permettant aussi d'établir le zonage d'assainissement des eaux pluviales, annexé au PLU.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, valide le schéma directeur et acte le plan de zonage d'assainissement des eaux pluviales, Prend acte de la nécessité de porter à l'enquête publique le dossier de zonage d'assainissement des eaux pluviales.

CCPCP : règlement des conséquences patrimoniales et financières du départ de la commune de Quéménéven de la CCPCP

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la délibération n° 2016-94 de la CCPCP portant règlement des conséquences patrimoniales et financières du départ de la commune de Quéménéven de la CCPCP.

Transfert de compétence du Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes

En préambule, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération n° 44-2016 doit être annulée car cette délibération ne pouvait intervenir que dans les 3 mois précédant le transfert automatique du PLU à la Communauté de Communes.

La loi ALUR donne désormais aux EPCI la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme. Cette compétence sera effective à l'expiration d'un délai de trois ans après l'adoption de la loi pour les intercommunalités ne l'ayant pas déjà acquise, tout en apportant une exception dans le cas où « au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent dans les trois mois précédant le terme du délai d'applicabilité.

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du plan Local d'Urbanisme

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes du pays de Châteaulin et du Porzay

Création d'une zone d'aménagement différé dans l'agglomération de Cast

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les articles L 174-1 et suivants du code de l'urbanisme, issus de la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR) et recodifiés par l'ordonnance n°2015-1174, disposent que les POS non transformés en PLU avant le 1^{er} janvier 2016 sont devenus caducs à cette date, sauf si une procédure de révision du document d'urbanisme a été engagée avant le 31 décembre 2015. En application de l'article L 174-3 du Code de l'urbanisme, cette procédure de révision du POS

doit être achevée au plus tard 3 ans après la publication de la loi ALUR, soit avant le 27 mars 2017.

La commune de CAST, qui a entamé la démarche de révision, n'aura pas approuvé son PLU avant cette date. A compter de cette date, le POS sera donc caduc de même que la délibération du 30 mai 1991 instituant le droit de préemption urbain.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, émet un avis favorable au principe de création de la ZAD de la zone agglomérée du bourg et désigne la commune de CAST comme bénéficiaire du droit de préemption.

Avis d'enquête publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CAST

Par arrêté municipal n° 60/2017, le Maire de CAST a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Cette enquête se déroulera pendant 34 jours, du **10 mai 2017 à 9h00 au 12 juin 2017 à 17h00** en mairie de CAST.

Par décision du 17 mars 2017, Monsieur le Président du Tribunal Administratif a désigné Madame Nicole DEVAUCHELLE en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport de présentation, qui contient un diagnostic et explique les choix effectués ; un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ; des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) relatives à certains quartiers ou secteurs ; un règlement écrit et un règlement graphique, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales, des annexes (servitudes d'utilité publique, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement ..), les pièces administratives afférentes à la procédure (délibérations, arrêté de mise à l'enquête, avis au public, justificatifs de la publicité de l'affichage de l'avis...) et un registre d'enquête.

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de CAST aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie située Place Saint Hubert 29150 CAST (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire-enquêteur soit par courrier à l'adresse suivante : **Mairie de CAST – Place Saint Hubert – 29150 CAST** ou par voie électronique à l'adresse suivante mairie.de.cast@wanadoo.fr en précisant dans les 2 cas la mention « enquête publique environnementale de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ».

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique environnementale en s'adressant à la mairie de CAST dès affichage du présent arrêté.

Les informations relatives à l'enquête publique environnementale de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de CAST pourront être consultées sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-cast.com.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de CAST, les :

Mercredi 10/05/2017 de 9h00 à 12h00

Lundi 22/05/2017 de 13h30 à 17h00

Vendredi 02/06/2017 de 13h30 à 17h00

Lundi 12/06/2017 de 13h30 à 17h00

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui dressera dans les 8 jours après la clôture un procès-verbal de synthèse des observations qu'il remettra à Monsieur le Maire de Cast ou à

son représentant. Celui-ci disposera d'un délai de 15 jours pour produire un mémoire en réponse. Puis, le commissaire-enquêteur remettra à Monsieur le Maire de la commune de Cast, son rapport et ses conclusions motivées dans les 30 jours suivant la clôture de l'enquête.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la mairie de CAST, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant une durée d'1 an à compter de sa transmission en mairie.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera adressée à M. Le Préfet du département du Finistère ainsi qu'au Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Après l'enquête publique, le PLU de la commune de CAST éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, des avis qui ont été joints au dossier d'enquête et du rapport du commissaire-enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Le PLU ainsi approuvé sera tenu à la disposition du public.

Fait à CAST, le 14 avril 2017

Le Maire, Jacques GOUEROU

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - Projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées de CAST

Par arrêté municipal n° 61/2017, le Maire de CAST a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées.

Cette enquête se déroulera pendant 34 jours, du 10 mai 2017 à 9h00 au 12 juin 2017 à 17h00 en mairie de CAST.

Par décision du 17 mars 2017, Monsieur le Président du Tribunal Administratif a désigné Madame Nicole DEVAUCHELLE en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique comprend la décision de la mission régionale de l'Autorité environnementale, une note de présentation non technique précisant notamment la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative, le rapport de présentation de la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées, le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées, les pièces administratives afférentes à la procédure (délibérations, arrêté de mise à l'enquête, avis au public, justificatifs de la publicité de l'affichage de l'avis...) et un registre d'enquête.

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de CAST aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie située Place Saint Hubert 29150 CAST (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire-enquêteur soit par courrier à l'adresse suivante : Mairie de CAST – Place Saint Hubert – 29150 CAST ou par voie électronique à l'adresse suivante mairie.de.cast@wanadoo.fr en précisant dans les 2 cas la mention « enquête publique environnementale de révision du zonage d'assainissement des eaux usées ».

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique environnementale en s'adressant à la mairie de CAST dès affichage du présent arrêté.

Les informations relatives à l'enquête publique environnementale de la révision du zonage d'assainissement des eaux usées pourront être consultées sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-cast.com.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de CAST, les :

Mercredi 10/05/2017 de 9h00 à 12h00

Lundi 22/05/2017 de 13h30 à 17h00

Vendredi 02/06/2017 de 13h30 à 17h00

Lundi 12/06/2017 de 13h30 à 17h00

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 2, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui dressera dans les 8 jours après la

clôture un procès-verbal de synthèse des observations qu'il remettra à Monsieur le Maire de Cast ou à son représentant. Celui-ci disposera d'un délai de 15 jours pour produire un mémoire en réponse. Puis, le commissaire-enquêteur remettra à Monsieur le Maire de la commune de Cast, son rapport et ses conclusions motivées dans les 30 jours suivant la clôture de l'enquête.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la mairie de CAST, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant une durée d'1 an à compter de sa transmission en mairie.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera adressée à M. Le Préfet du département du Finistère ainsi qu'au Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Après l'enquête publique, le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de CAST éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, des avis qui ont été joints au dossier d'enquête et du rapport du commissaire-enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Le zonage d'assainissement des eaux usées ainsi approuvé sera tenu à la disposition du public.

Fait à CAST, le 14 avril 2017

Le Maire, Jacques GOUEROU

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - Projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales de CAST

Par arrêté municipal n° 62/2017, le Maire de CAST a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales.

Cette enquête se déroulera pendant 34 jours, du 10 mai 2017 à 9h00 au 12 juin 2017 à 17h00 en mairie de CAST.

Par décision du 17 mars 2017, Monsieur le Président du Tribunal Administratif a désigné Madame Nicole DEVAUCHELLE en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique comprend la décision de la mission régionale de l'Autorité environnementale, une note de présentation non technique précisant notamment la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative, le règlement d'assainissement des eaux pluviales, le zonage d'assainissement des eaux pluviales, les pièces administratives afférentes à la procédure (délibérations, arrêté de mise à l'enquête, avis au public, justificatifs de la publicité de l'affichage de l'avis...) et un registre d'enquête.

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de CAST aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie située Place Saint Hubert 29150 CAST (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire-enquêteur soit par courrier à l'adresse suivante : Mairie de CAST – Place Saint Hubert – 29150 CAST ou par voie électronique à l'adresse suivante mairie.de.cast@wanadoo.fr en précisant dans les 2 cas la mention « enquête publique environnementale sur le projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales ».

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique environnementale en s'adressant à la mairie de CAST dès affichage du présent arrêté.

Les informations relatives à l'enquête publique environnementale sur le zonage d'assainissement des eaux pluviales pourront être consultées sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-cast.com.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de CAST, les :

Mercredi 10/05/2017 de 9h00 à 12h00

Lundi 22/05/2017 de 13h30 à 17h00

Vendredi 02/06/2017 de 13h30 à 17h00

Lundi 12/06/2017 de 13h30 à 17h00

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui dressera dans les 8 jours après la clôture un procès-verbal de synthèse des observations qu'il remettra à Monsieur le Maire de Cast ou à son représentant. Celui-ci disposera d'un délai de 15 jours pour produire un mémoire en réponse. Puis, le commissaire-enquêteur remettra à Monsieur le Maire de la commune de Cast, son rapport et ses conclusions motivées dans les 30 jours suivant la clôture de l'enquête.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la mairie de CAST, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant une durée d'1 an à compter de sa transmission en mairie.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera adressée à M. Le Préfet du département du Finistère ainsi qu'au Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Après l'enquête publique, le zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de CAST éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, des avis qui ont été joints au dossier d'enquête et du rapport du commissaire-enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Le zonage d'assainissement des eaux pluviales ainsi approuvé sera tenu à la disposition du public.

Fait à CAST, le 14 avril 2017

Le Maire, Jacques GOUEROU

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires des messes

Samedi 6 mai - 18h : **LOCRONAN**.

Dimanche 7 mai - 10h30 : **PLOMODIERN**.

Samedi 13 mai - 18h : **PLONEVEZ-PORZAY**.

Dimanche 14 mai - 10h30 : **CAST, Pardon de Saint Gildas**.

Samedi 20 mai - 18 h : **PLOEVEN**.

Dimanche 21 mai - 10h30 : **QUEMENEVEN**

Jeudi 25 mai, Ascension - 10h30 **Ste Anne la Palud**, 1ère communion

Samedi 27 mai - 18 h : **SAINT NIC**.

Dimanche 28 mai - 10 h 30 **PLONEVEZ-PORZAY**, Pardon Notre Dame de la Clarté.

Samedi 3 juin (Pentecôte) - 18h : **LOCRONAN**.

Dimanche 4 juin (Pentecôte) - **PLONEVEZ**, Ste ANNE : 10h30 Profession de foi.

Frelons asiatiques

La campagne de destruction des nids de frelons asiatiques a commencé. Si vous constatez la présence d'un nid, merci de contacter la mairie afin de le déclarer (tél. 02.98.73.54.34)

Le car'os au Poil

« Le **Car'Os Au Poil**, camion itinérant de toilettage canin et félin, est entièrement équipé pour le toilettage.

J'accueillerai vos petits compagnons de 9h à 18h, à partir du mois de mai, sur rendez-vous, chaque jeudi sur la place de la mairie de Cast.

Rejoignez ma page Facebook "Le car'os au Poil" et contactez moi au 06.37.40.19.60 si vous avez besoin d'autres renseignements ou pour prendre rendez-vous. »

Polysonnance

Réunion sur l'arrivée du 1^{er} enfant : *Chouette, bébé arrive !* Lors de cette réunion collective proposée par la Caf du Finistère, les Relais Assistants Maternels de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime et de Pleyben-Châteaulin-Porzay, vous pourrez échanger avec des professionnels sur divers sujets : l'organisation familiale, les aides financières, l'accueil de votre enfant chez une assistante maternelle, en crèche, halte-garderie ou en garde à domicile. **JEUDI 18 MAI à 18h - Association Polysonnance - 5, quai Robert Alba – CHATEAULIN.**

LA VIE DES ECOLES

Ecole Publique

Le lundi 3 avril, c'était la grande lessive à l'école publique de Cast. Le thème proposé cette fois-ci aux élèves était « Ma vie vue d'ici ». Les enfants de la petite section au CM2 se sont montrés très créatifs. Ce projet a donné lieu à une magnifique exposition dans le hall de l'école : les productions ont été accrochées à des fils, avec des pinces à linge, comme une réelle lessive. Une lessive artistique !



Vente de gâteaux pour la classe de mer

Vendredi 24 mars, les classes de GS-CP et CP-CE1 ont proposé à la vente les gâteaux qu'ils ont réalisés pour s'impliquer dans le financement de leur classe de mer.

L'opération a permis un joli bénéfice. Les maitresses remercient les parents qui ont participé par la confection des gâteaux et l'achat des parts.



Les GS-CP fêtent le 100^e jour d'école

Le 100^e jour d'école tombait lundi 6 mars. Les élèves de GS-CP ont fêté l'événement en réalisant des défis autour du nombre 100. Même les gâteaux du goûter formaient le nombre 100. Ils ont aussi invité toutes les classes à venir admirer leurs collections de 100 objets (coquillages, pièces, « mots qui se mangent », images ...) Voilà encore une occasion de mêler apprentissage et plaisir.



Inscriptions

Les enfants nés en 2014 et 2015 peuvent être inscrits à l'école. Les parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école publique peuvent s'adresser à la directrice tous les lundis en apportant le carnet de santé, le livret de famille et un justificatif de domicile. Pour effectuer l'inscription ou visiter l'école un autre jour de la semaine, merci de prendre rendez-vous par téléphone le lundi ou par courrier électronique.

Tel : 02 98 73 55 95 Courriel : ec.0290622u@ac-rennes.fr

Ecole Notre Dame



Projet Ferme à l'école

Après être allés le vendredi 24 mars au festival Agri Deiz à Quimper, les élèves de cycles 1 et 2 ont continué à travailler sur le thème de la ferme en classe. Les CP CE ont construit une ferme avec des animaux fabriqués grâce à de la laine et des briques de lait. Ils ont été très appliqués dans leur travail notamment pour pouvoir le présenter lors des portes ouvertes de l'école.

Célébration de Pâques

Avant de partir en vacances, l'ensemble des élèves de l'école se sont retrouvés à l'église de Cast pour un temps de recueillement autour du thème de la route vers Pâques. Grâce à de petites histoires, les enfants ont pu comprendre le chemin parcouru par le Christ à ce moment de sa vie.



LA VIE ASSOCIATIVE

APE - troc & puces

L'Association des Parents d'Elèves de l'école publique de Cast organise un **TROC & PUCES** le **dimanche 21 mai** à la salle communale de Cast de 9h à 17h00. Le tarif de l'entrée est de 1,00 € (gratuit - 12 ans). Vente de particuliers à particuliers. Petite restauration et buvette sur place. Tarif emplacement : 2€ le mètre linéaire à l'extérieur / 4€ le ml à l'intérieur.

Contact : réservations, modalités et règlement pour les exposants - Mik CAPITAINE au 06.82.17.78.64 ou lebell.capit@gmail.com

● Cast en scène

Le Festival du théâtre humoristique, **Cast en scène**, prépare sa 13ème édition ! Rendez-vous est pris pour les **7, 8 et 9 juillet**, à la salle municipale, pour 3 soirées et 2 « matinées » d'humour, de rire, et même de fous rires !

Cette année encore, un one man show avec un humoriste français né à Guérande, **David Buniak**.

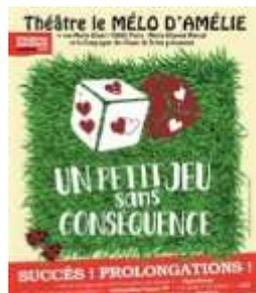
Après deux ans au Cours Florent, David Buniak intègre l'école du one man show au théâtre Le Bout et monte très vite son premier one man show " Attachez vos ceintures" avec lequel il remporte de nombreux festivals. Il fait les premières parties d'Antony Kavanagh, de Denis Maréchal, et d'Anne Roumanoff.

Adeptes des sketches et des personnages, il n'hésite pas à aborder tous les sujets de notre société pour en dénoncer les travers. Diffusé à la radio et à la télé, il a joué dans de nombreux théâtres parisiens et tourné en province et à l'étranger.

Sa capacité d'interprétation et sa maîtrise des accents vous feront voyager dans des univers exotiques... mais pas si lointains !!

Vous pourrez venir l'applaudir à Cast, le **vendredi 7 juillet à 20h30**.

Le samedi 8 juillet à 20 h 30, puis le lendemain à 17 h, Cast en scène vous fera entrer dans « **Un Monde merveilleux** », une comédie où le ridicule de situations se familiarise avec les petites choses qui agacent et dérangent le quotidien. Toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé ne serait pas purement fortuite ! Une comédie hilarante de Didier Caron et Eric Laborie.



Et pour terminer en beauté ce 13ème rendez-vous avec l'humour, **Un petit jeu sans conséquence**, qui se joue actuellement au théâtre Le Mélo d'Amélie à Paris, avec Laure Trégouët, notre directrice artistique ; déjà jouée à Cast en 2011, c'est une comédie de Jean Dell et Gérald Sibleyras, qui sera présentée dans une mise en scène différente.

Une nouveauté cette année : le samedi 8, de 19 h à 20 h, nous aurons le plaisir d'accueillir, en extérieur, la troupe de « **Match improvisation** » de l'association « **Anime tes rêves** » du Cloître Pleyben. (animation gratuite et libre).

Une garderie gratuite accueillera les enfants durant les séances de 17h. Un food-truck sera présent sur la place les samedi et dimanche entre les 2 séances, comme l'an passé.

Les réservations seront ouvertes à compter du **27 mai**. Les permanences seront assurées tous les samedis, de 10 h à 12 h, à partir de cette date, à la salle n° 1, près de la bibliothèque. Vous pourrez également réserver par téléphone au 06 30 96 04 42, (Michèle) ou au 06 70 05 66 41 (Odette) ou à la mairie au 02 98 73 54 34.

Dans le bulletin de juin, nous vous indiquerons les heures de permanences du mois.

Tarifs : séance adulte : 18 € - enfant de moins de 14 ans : 11 €
 Forfait 2 séances : 33 € - enfant de moins de 14 ans : 20 €
 Forfait 3 séances : 46 € - enfant de moins de 14 ans : 27 €

Un très beau cadeau pour la fête des mères ou la fête des pères ! Pensez-y !

Et réservez le 2ème week-end de juillet !

● Les Vaches Folks font le Bœuf !

Samedi 03 juin 2017 à partir de 11h30 – CAST. UNE JOURNÉE PLACEE SOUS LE SIGNE DE LA MUSIQUE

11h30: Apéro - Quizz musical (place St Hubert)

Quoi de mieux pour commencer la journée que de tester ses connaissances musicales en s'amusant et en prenant l'apéro ! Ouvert à tous – Nombreux lots à gagner...

Un food truck (pizzas /paninis/frites) sera présent pour le déjeuner.

14h30-16h : Masterclass Laura Cox et Mathieu Albiac (salle polyvalente)

Laura Cox viendra partager son savoir faire, accompagnée de son guitariste Mathieu Albiac. Au cours de cette masterclass, ils donneront aux participants quelques clés pour forger son identité sonore et développer davantage son aisance à la guitare.

15h-18h : Scène ouverte (place St Hubert)

Cette année, Les Vaches Folks ouvrent leur scène aux musiciens amateurs, qu'ils soient débutants ou confirmés. Rendez-vous sur la place St Hubert pour faire un boeuf et passer un bon samedi après-midi en écoutant des artistes locaux !

18h30 : Dîner (place St Hubert)

Au menu, porcelet farci cuit au feu de bois, crêpes, gâteaux et boissons... Le tout animé par la fanfare Simili-Cuivres.

A partir de 20h30 : Concerts (salle polyvalente)

French Tobacco – La révélation folk-rock made in France. Sacha alias French Tobacco est un peu un cowboy des temps modernes, mais au lieu d'avoir un cheval ou un lasso, il est armé d'une guitare et d'une valise. A votre tour d'être conquis !!

www.frenchtobac.co

Call Me Max – Folk Blues – Bzh. Call Me Max est le projet du compositeur Max Le Bihan. Musique hybride à la croisée des chemins entre acoustique et électrique dans lequel mélodies folk-pop et blues s'entrelacent avec puissance et sensibilité. www.call-me-max.com

www.call-me-max.com

Laura Cox Band - le Must du moment

en France. Cocorico !! a-t-on envie de crier. Laura Cox band est un groupe de Blues/Rock français. Vous voulez taper du pied ? Vous voulez entendre des solos de guitare digne de ce nom avec un son irréprochable ? Des sonorités tantôt rock, blues rock, country voire un peu folk avec du feeling en plus ! Laura Cox Band, c'est de l'or, du bonheur, du vrai blues rock qui sonne bien comme il faut ..Depuis le temps que l'on attendait ça !!! www.lauracoxband.com



Simili Cuivre. La fanfare Simili Cuivres, étrange joyeuseté cuivro-percussive, répond toujours présente pour mettre de l'ambiance ! Avec leur répertoire éclectique, qui va de la salsa au rock musette en passant par le rap et surtout avec leurs sourires et leur énergie. www.facebook.com/similicuvres

Infos pratiques Les inscriptions pour la masterclass et la scène ouverte se font auprès de Roger (roger.mauguen@wanadoo.fr) ou Sébastien (seb.lebris@hotmail.fr)

Billetterie

Apéro - Quizz musical : entrée gratuite – ouvert à tous

Masterclass : 15 €

Scène ouverte : participation libre, sur inscription – entrée gratuite – ouvert à tous

Concerts : 17 € (+ frais de location) en prévente / 20€ sur place - Gratuit pour les moins de 12 ans

Masterclass + concerts : 30 €

Assiette de porcelet farci cuit au feu de bois : 9€

Points de vente

-Cast : Mairie (02 98 73 54 34) - Bar-presse "le Coup de Tabac" (02 98 27 46 07)

-Châteaulin : « Cavavin » (02 98 99 65 66)

- Office de Tourisme du Porzay (02 98 81 27 37)
- Et dans tous les réseaux habituels (Fnac, Carrefour, Intermarché, Centre Leclerc, Espace culturel..)

Rejoignez nous sur Facebook :
<https://www.facebook.com/lesvachesfolks>

● Groupes de marche

Les circuits peuvent être annulés suivant la météo

DEPART à 14 Heures précises du parking des Anciens Combattants à CAST.

MARDI 9 MAI 2017

Circuit sur Tréboul : 8/9kms

Départ du parking de Gifi.

Balisage: aucun

Difficulté : Montée

MARDI 16 MAI 2017

Circuit de Pont de Buis : 7/8kms

Départ du parking près du terrain de foot

Balisage : aucun

Difficulté : moyen

MARDI 23 MAI 2017

Circuit sur Telgruc : 7/8kms

Départ du parking de **la plage de Trez Bellec**

Balisage : aucun

Difficulté : moyen

MARDI 30 MAI 2017

Circuit sur Plomodiern : 8/9kms

Départ du parking de St-Yves à Plomodiern

Balisage : aucun

Difficulté : montée

MARDI 7 JUIN 2017

Circuit sur Cast : 7/8kms

Départ du parking de St-Gildas à Cast

Balisage : aucun

Difficulté : moyen



Sortie à Dirinon. « Le 28 mars, nous étions 26 à prendre la direction de Dirinon pour une sortie à la journée. Le départ du circuit a été un peu boueux dans un bois et nous avons dû être très attentifs pour ne pas glisser. Les restes de Zeus étaient là. Nous avons rejoint un étang avec un moulin. On regrette qu'aucun aménagement ne soit prévu pour faire le tour de l'étang. Après une photo au village de Quillien pour

une star de la commune, nous avons dû prendre une route. Evidemment, nous avons pris la mauvaise. Nous avons réussi à rejoindre le circuit pour la fin du parcours. Le restaurant nous attendait impatiemment : 1 h de retard.

Après un repas copieux, il a fallu digérer. Nous avons pris la direction du parc de l'IME parmi les magnolias et les camélias. Notre voiture a fait un arrêt à l'église de Dirinon : de très belles peintures et de très beaux vitraux. Dommage pour celles qui n'ont pas pris le temps de faire un peu de tourisme. Le beau temps était avec nous, même si la pluie menaçait le départ. Nous sommes revenus fatigués mais heureux de notre sortie. A bientôt pour une sortie avec pique-nique. »

Reprise des randonnées du mercredi soir ; rendez-vous à **20h** précises **place de la mairie.**

● Agenda

MAI 2017

Dimanche 7 : Elections présidentielles (2ème tour)

Lundi 8 : cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Samedi 13 : soirée Kig ha Farz - ping pong

Dimanche 14 : Pardon de Saint Gildas

Dimanche 21 : troc et puces - APE école publique

Samedi 27 : repas des anciens - CCAS

JUIN 2017

Samedi 3 : Les Vaches Folks

Dimanche 4 : Cast'hel Roch (rando CAST VTT)

Dimanche 11 : Elections législatives (1er tour)

Dimanche 18 : Elections législatives (2ème tour)

Dimanche 25 : repas Ecole Notre dame

Vendredi 30 : spectacle - danse modern jazz

JUILLET 2017

Vendredi 7 - samedi 8 - dimanche 9 : Cast en scène

Mercredi 12 : fest noz - Danse Bretonne Loisir

AOUT 2017

Dimanche 6 : pardon de Quillidoaré

SEPTEMBRE 2017

Samedi 2 : forum des associations

Dimanche 3 : assemblée générale - société de chasse

Samedi 9 - dimanche 10 : Fêtes de CAST

Samedi 23 : repas crêpes - APEL Ecole Notre Dame

OCTOBRE 2017

Samedi 7 : soirée couscous - APE école publique

Dimanche 15 : concert FASILA

Dimanche 22 : Cast'hel trail

NOVEMBRE 2017

Samedi 18 et dimanche 19 : Téléthon - Comité d'Animation

DECEMBRE 2017

Samedi 16 : spectacle de Noël - comité d'animation

Dimanche 17 : Marché de Noël - APEL Notre Dame